



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
LIMITÉE

E/CN.4/1999/L.59  
19 avril 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-cinquième session  
Point 16 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES  
DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITÉS

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord :  
projet de décision

1999/... La notion d'action positive et son application pratique

La Commission des droits de l'homme, prenant acte de la résolution 1998/5 de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, en date du 20 août 1998, décide d'approuver la décision de la Sous-Commission de nommer M. Marc Bossuyt rapporteur spécial chargé, conformément à la résolution 1998/5, de faire une étude sur la notion d'action positive et son application pratique en tenant particulièrement compte des recommandations de la Sous-Commission et de la Commission concernant la façon de mener cette étude pour en cerner au mieux le sujet.

-----